

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 04 AVRIL 2009

Présents : J. Flatin , S. Dupay , G. Chauvet, J. Gautier, CH. Danigo, B. Culorier, M. Roux, C. Thuillier, B. Gaboriau, J C Porcher .

Excusés : M. Martineau, M. Bourdeau, D. Jus, A. Braud, J C Roblin .

Ouverture de la réunion par le Président et nouvelles de nos amis touchés par la maladie.

Projets de l'embarcadère par Chistian Danigo

Pour l'accès au parking de la cale, mise en place de barrières automatiques avec ouverture par badge, délivrés par les services des mouillages aux titulaires d'un anneau pour une somme de 25 Euros pour l'année ; l'idée du paiement d'une caution pour obtenir le badge a été abandonnée par la municipalité. La surveillance des mouillages est assurée du 23/03/09 au 15/06/09 de 9H à 12H et 13H30 à 18H00 et du 16/06/09 au 15/09/09 de 8H à 19H.

3 Personnes responsables, dans un local installé sur deux niveaux à l'embarcadère, Hervé Goitreneau « Capitaine » assisté de Christophe Bessière et de Pascal Etienne. Les coordonnées téléphoniques et VHF seront communiquées prochainement.

Calendrier des marées par Sylvie Dupay

Le nombre des annonceurs est stable. Les calendriers seront disponibles au local semaine 18. Merci à Jean Claude Porcher et à Michel Roux pour leur travail.

Manifestations de la saison 2009

Pot des annonceurs le 16/06/2009 à 19H00 (G. Chauvet et B. Gaboriau)

Réunion POMPIERS, CRS, CNT le 11/07/2009 à 10h00 à l'embarcadère

Nous avons la chance, cette année, de pouvoir organiser une journée unique avec la collaboration conjointe des amis de l'AMP

Jacques Flatin et Jean Claude Porcher prennent en charge l'organisation et la coordinations de tous les intervenants

Thèmes : - **CRS** sécurité en mer et moyens de communication

- **POMPIERS** secourisme à bord des bateaux

- **CNT** assistance aux manifestations, récupération des hommes et du matériel à bord de nos bateaux.

A la fin de la manifestation un barbecue sera organisé, responsable Bernard Culorier (5 Euros de participation).

Ballade en pays Rochelais les 21 et 22/07/2009

Finaliser le nombre de participants, une limite est définie à 18 embarcations. Les contacts pour le restaurant et le pique-nique sont suivis par Michel. Bourdeau . Il faut impérativement alerter les adhérents susceptibles de participer. Michel Bourdeau se charge de la complète organisation de la Sortie. Une visite au Musée maritime de La Rochelle est déjà organisée.

Le restaurant du soir et le pique nique seront gérés depuis La Rochelle.

Concours de pêche le 25/07/2009

Le concours sera stoppé à 11h30. L'heure de début du concours sera confirmée par Alain. Braud. Pour les lots Bernard Gaboriau s'est rapproché de super U qui lui a réservé un excellent accueil. Pour l'achat des lots à la coopérative Jean Claude Porcher propose à Alain Braud de l'accompagner. Pour le Conseil Général, Sylvie fera les courriers nécessaires.

Sardinade le 25/07/2009 (après le concours de pêche)

Tarif : 11 Euros adhérents et conjoints ; 13 Euros pour les invités des adhérents. Organisation complète assurée par Guy Chauvet et Bernard Gaboriau.

Assemblée Générale le 08/08/2009

Organisation du repas, Sylvie Dupay et Ginette Gaboriau avec le concours de Mado Rousseau.

Cérémonie des disparus en mer le 17/08/2009 à 16H00

La cérémonie se fera sur l'embarcadère et sera suivie d'une chorale de chants marins 30 à 40 minutes organisée par la municipalité sur une petite scène placée par précautions (météo) près du CNT. A la fin de la manifestation un pot de l'amitié sera offert dans les locaux du CNT dont l'organisation est confiée à Bernard Rousseau. Pour la gerbe, Bernard .Gaboriau sera l'homme de la situation.

Soirée huîtres le 22/08/2009

Tarif 10 Euros voir Alain Demay et Bernard Lavignasse se verront confiés l'organisation de la soirée, sauf changement de dernière minute, l'emplacement serait le même que l'an dernier.

Pour une meilleure organisation des manifestations il est demandé à chaque intervenant ayant un besoin de matériel, un besoin des services techniques de la commune etc, d'en référer à Jacques Flatin qui agira directement auprès de Christian Danigo en charge au sein de la Municipalité des relations avec les personnel.